



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cécile UNTERMAIER
Députée de Saône-et-Loire

Vice-présidente de la Commission des Lois
Constitutionnelles,
de la législation et de l'
République
Présidente du Groupe d'études « Démocratie participative
et e-démocratie »
Groupe Socialistes et apparentés

À l'attention de Madame la Première
ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Louhans, le 12 octobre 2023

Madame la Première ministre,

La déontologie occupe désormais une place grandissante dans la sphère publique, que ce soit au Parlement, dans les administrations, au sein de la magistrature ou encore dans les collectivités territoriales. Loin d'instaurer une ^{prévention} et la diffusion d'une culture évitant les conflits d'intérêt, parvient à renforcer le lien de confiance entre les citoyens et nos institutions. C'est ainsi que je m'étais permise, en octobre 2022, de poser une question écrite concernant la création d'un déontologue au sein du gouvernement.

Les dix ans de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ont donné lieu à un colloque très suivi, ce mercredi 11 octobre à l'Assemblée nationale et les interventions de très grande qualité ont démontré toute l'importance de cette institution, en particulier son travail de diffusion d'une culture déontologique, et les points de confiance ainsi gagnés.

Toutes les institutions de la République sont de nombreux textes de loi examinés ces dernières années, les ministres ont accepté nos propositions d'amendements tendant à développer ce rôle de conseil et de prévention et je les en remercie.

.../ ...

../...

Dernièrement, la Présidence de la République a annoncé vouloir mettre en place un référent déontologue pour ses agents. L'Assemblée nationale comme le Sénat ont ainsi créé leur propre service de déontologie, en plus des missions confiées à la HATVP. Le constat est désormais bien partagé sur l'intérêt de pouvoir disposer de tels conseils au quotidien de notre vie de parlementaire.

Il me semble que le moment est venu pour le Gouvernement d'encourager ce mouvement vertueux en se dotant d'un référent déontologue. Je n'ai pas besoin de démontrer ici les effets positifs d'une telle décision, ni de vous inviter à un choix que vous avez peut-être déjà fait.

L'engagement du Gouvernement à faire toute sa place au conseil et à la prévention des conflits d'intérêt, au sein-même de ses équipes ministérielles, constituerait un signe fort que nous ne pourrions que saluer, avec toutes les organisations soucieuses d'améliorer le lien de confiance avec les citoyens. Elles sont nombreuses à espérer une telle création, tel l'Observatoire de l'éthique publique, qui poursuit, sans polémique, un travail constructif.

Restant à votre disposition et vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre, je vous prie de bien vouloir m'en adresser une copie en retour, en votre haute considération.

Cécile UNTERMAIER

